

Lévis, le 31 mars 2021

**Par courriel et dépôt au SDÉ**

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bur. 255  
Montréal QC H4Z 1A2

**OBJET : Demande de modification des tarifs et conditions des services de transport  
d'Hydro-Québec à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019**  
**Dossier : R-4058-2018 phase 2 – Volet Étude PMF**  
**Demande de frais**

---

Chère Consoeur,

1. Dans sa lettre du 19 mars 2021 (A-0125) la Régie, à l'instar de ce qu'elle demande aux autres intervenants, demande à l'AQCIE-CIFQ de lui fournir des précisions sur les travaux effectués par ses analystes et des justifications qui permettent de juger de leur utilité.

Les intervenants rappellent que les heures consacrées à cette « sous-phase » du dossier et réclamées par l'AQCIE-CIFQ ont été les suivantes :

PEG :	1 638,10	(90,95%)
Avocat :	121,25	(6,73%)
Analyste Allard :	24,75	(1,38%)
Analyste Vézina :	<u>17,00</u>	(0,94%)
	1 801,10	

Les quelques heures consacrées au dossier par les analystes ont eu trait

- aux termes des ententes avec les experts de PEG pour la réalisation de leurs études;
- au suivi des demandes de renseignements et de leurs réponses;
- à l'examen d'un projet de rapport de PEG visant à vérifier l'exactitude de tous les faits invoqués par les experts relativement au statut d'Hydro-Québec, à ses pratiques et aux règles auxquelles elle est assujettie ainsi que le respect des exigences et des directives formulées par la Régie dans sa décision D-2020-028 quant aux sujets devant faire l'objet des études;
- à la préparation de commentaires adressés aux experts à cet égard;
- à l'examen et à la comparaison des rapports finaux de PEG et de Brattle;
- aux suites à être données à la production des rapports des experts.

En somme, les heures consacrées au dossier par les analystes étaient nécessaires pour assurer la participation particulière de l'AQCIE et du CIFQ au dossier à l'avantage de l'ensemble des intervenants et pour assurer aux experts le soutien factuel requis pour la réalisation de leurs études.

2. Dans sa lettre, la Régie ajoute :

*« En outre, elle aimerait connaître plus spécifiquement la nature des travaux effectués par monsieur Vézina depuis janvier 2021. »*

Tel qu'indiqué dans ma lettre du 12 mars 2021, monsieur Vézina n'est plus à l'emploi du CIFQ depuis janvier 2021, date de sa retraite. Il a toutefois accepté de compléter les travaux requis par les dossiers en cours à cette date, ce travail ne pouvant être accompli par les ressources humaines en place au CIFQ.

Monsieur Vézina a été étonné de se voir interpellé de cette manière par la Régie. Il m'a demandé de vous communiquer ses inscriptions horaires pour la période en cause, que voici :

Temps Pierre Vézina					
R-4058-2018 Phase 2					
Date	Activité	Heures	Taux	Montant	Montant cumulatif
23/01/2021	Examen des réponses à la DDR no 4.	0,25	240,00 \$	60,00 \$	60,00 \$
02/02/2021	Examen du premier projet de PEG. Communications avec l'avocat	2,00	240,00 \$	480,00 \$	540,00 \$
03/02/2021	Révision de la décision de la Régie D-2020-028 concernant l'envergure des travaux à réaliser et la proposition de PEG. Examen et annotation du projet de PEG. Conférence téléphonique avec avocat et AQCIE.	3,50	240,00 \$	840,00 \$	1 380,00 \$
04/02/2021	Communications avec avocat et AQCIE	0,50	240,00 \$	120,00 \$	1 500,00 \$
15/02/2021	Examen du rapport amendé de PEG.	1,00	240,00 \$	240,00 \$	1 740,00 \$
18/02/2021	Suivi des nombreuses communications (Avocat, PEG, Régie, AQCIE)	0,50	240,00 \$	120,00 \$	1 860,00 \$
22/02/2021	Examen du rapport de Brattle	1,00	240,00 \$	240,00 \$	2 100,00 \$
23/02/2021	Conférence téléphonique avocat et AQCIE. Examen du rapport de Brattle	1,50	240,00 \$	360,00 \$	2 460,00 \$
24/02/2021	Échanges avec l'AQCIE et l'avocat concernant la suite au dossier. Projet de lettre à la Régie.	0,50	240,00 \$	120,00 \$	2 580,00 \$
05/03/2021	Correspondance du transporteur. Échange de courriels avec l'AQCIE et l'avocat. Lettre de la Régie concernant la demande de frais.	0,75	240,00 \$	180,00 \$	2 760,00 \$
<b>total</b>		<b>11,50</b>			<b>2 760,00 \$</b>

Veillez agréer mes salutations distinguées.

(s) Pierre Pelletier

**Pierre Pelletier**

Procureur de l'AQCIE et du CIFQ

PP/sb

c.c. Me Yves Fréchette